

NOTE DE LA RÉDACTION

L'équilibre interne du Maroc.

C'est l'époque des bilans et le Maroc fait excellente figure.

Son budget pour 1939 n'a nécessité aucune taxe nouvelle en dehors du réajustement de certains tarifs (taxes postales, enregistrement, timbre, tabacs, etc.). Initiateur des opérations de conversion, dont la France suit l'exemple, le Maroc vient de s'alléger d'une part de sa charge d'endettement avec les compressions d'intérêts rendues possibles sur l'emprunt hollando-suisse 7 %. Pour exclure les appels au crédit, il n'en a pas moins conçu un plan de mise en valeur hydraulique de l'ordre de 50 millions de francs annuellement, plan à très longue échéance et alimenté par les seules ressources normales de l'impôt ou de participations intéressées à ces travaux. En même temps il fait face sans fléchir aux exigences de la pacification et à l'extension continue du « Maroc utile » (1).

Condition de cette aisance fiscale, l'activité du pays progresse. Le chômage demeure peu sensible dans la population européenne. On relève même l'absence de spécialistes en nombre suffisant dans l'électricité, de chaudronniers en cuivre et en fer, etc.

Les indices de la consommation électrique poursuivent leur évolution très satisfaisante, passant de 108 millions de kilowatt-heures en 1936 à 114 en 1937 et à 127 en 1938, et dans les villes l'emploi de l'électricité pour les usages domestiques se développe à une cadence rapide.

Encouragé par les avis d'une mission médicale venue enquêter sur les ressources climatiques du pays, le Maroc s'apprête à exploiter tout son potentiel de ressources touristiques : inauguration d'un bureau d'accueil à Casablanca, aménagement de l'industrie hôtelière, d'une cité d'hivernage et du casino de Marrakech, multiplication des gîtes d'étapes, des auberges de la jeunesse, etc.

Le monde indigène participe à cet effort d'enrichissement du pays. Le vigoureux effort se poursuit afin d'adapter aux exigences du trafic moderne l'artisanat qui, dans les villes, représente la moitié de la population — environ 60.000 travailleurs et leurs familles.

Parallèlement, les mesures diverses entreprises dans le bled s'efforcent d'associer le fellah à la valorisation locale. L'Office du blé a utilement contribué en ce sens à relever les cours.

(1) Cf. Note sur les conditions actuelles de la vie au Tafilalet, p. 3.

Des expériences de vulgarisation agricole travaillent à améliorer les méthodes de culture et il faut noter le recrutement en novembre de 21 moniteurs agricoles qui seront attachés aux sociétés indigènes de prévoyance.

L'équilibre externe.

Les échanges au dehors offrent un essor régulier, passant de 2 milliards 909 millions de francs à 3 milliards 227 millions de 1937 à 1938. Plus du quart de ces exportations ont une origine minière, et par là s'introduit dans le commerce extérieur un élément utile d'équilibre. Le déficit de la balance commerciale ne s'écarte pas des chiffres de l'année précédente. Enfin, la part française et algérienne dans les importations locales tend à se redresser. Elle s'élève de 32,5 % en 1937 à 35 % en 1938.

En dehors du sucre (2), base de son alimentation, la masse indigène procède à des achats accrus de tissus et de vêtements. Quant aux appareils de T.S.F., sur 33.000 appareils recensés, 6.600 appartiennent à des Marocains et sur 6.000 postes achetés chaque année, un tiers environ sont de provenance française.

À l'exportation, le prix moyen de la tonne est trois fois moins élevé que celui de la tonne importée — 2.329 francs contre 665 francs. — Disproportion sensible sans doute et qui s'explique par le caractère prédominant des sorties de matières premières. D'où l'inconstance également des courants d'acquisition de certains pays étrangers (3). Mais le temps se chargera de rétablir normalement les choses au fur et à mesure que le Maroc sera appelé à faire subir à ses richesses naturelles un début de transformation. Courant inéluctable et que les nécessités d'une économie de défense nationale contribueront à renforcer.

En même temps, le problème des débouchés exigera une ingéniosité accrue au fur et à mesure qu'aux exportations de matières premières tendront à se substituer des exportations d'objets semi-fabriqués ou achevés.

En attendant, les discussions récentes relatives au contingentement des ventes de blé montrent que pour certaines denrées de concurrence une grande vigilance s'impose.

(2) Cf. Budgets ruraux de la région de Fès, p. 17.

(3) Synthèse du commerce extérieur du Maroc et de différents pays p. 22.

La métropole se préoccupe sans doute d'intégrer le Maroc comme l'ensemble de ses possessions d'outre-mer dans une grande unité française; et le mot d'économie impériale devient une véritable obsession, encore que cette notion s'enveloppe de la plus grande imprécision. La session plénière du Conseil national économique du 30 janvier consacrée à l'examen du déficit de la balance agricole impériale française s'est terminée par un vote tendant à la création de comités professionnels où interviendraient à la fois les représentants de la métropole et ceux de ses dépendances, et qui seraient pourvus de fonds syndicaux en vue d'un programme d'orientation solidaire.

Mais l'organisation de circuits d'échanges entre la métropole et la France d'outre-mer n'exclut nullement l'existence de circuits simultanés entre les pays d'outre-mer et l'étranger. De tels circuits sont même indispensables dans le cas du Maroc, dont la balance commerciale est encore déficitaire d'un demi-milliard de francs dans ses rapports avec les puissances autres que la France.

Aussi, pour rétablir un équilibre menacé par son statut douanier, le Maroc est-il tenu d'intensifier ses relations d'échanges avec le marché mondial. Lors des deux récentes sessions du comité des agrumes, si un accord n'a pu intervenir, entre représentants de la métropole et de

l'Algérie, du moins a-t-on préconisé l'octroi au Maroc d'une priorité pour ses ventes à l'étranger.

Le Maroc n'exporte pas seulement ses produits, il exporte également ses hommes. Nécessité urgente alors que certains de ses territoires, comme celui du Sous, souffrent d'une telle congestion de population. Aussi bien détachait-il jadis pour les moissons 85.000 indigènes en Algérie, dont 35.000 originaires de la région d'Oujda et 40.500 respectivement de Taza et du Tafilalet. Avec les restrictions algériennes antérieures, le nombre des émigrants se trouve limité à 20.000 depuis juin 1938. Mais des perspectives s'ouvrent en France pour le remplacement de la main-d'œuvre étrangère dans certaines industries. A titre d'essai, une centaine de Marocains ont pu, cette année, trouver un emploi apprécié dans une dizaine d'exploitations agricoles françaises (4).

Tout cela nécessite une volonté méthodique d'organisation de la production. Un accord est heureusement intervenu entre exploitants nord-africains pour le contingentement entre les trois pays du marché de l'alfa. De son côté, par l'ingéniosité de son Office chérifien d'exportation, par ses initiatives législatives (5), par l'action de ses organismes corporatifs, le Maroc s'oriente dans la voie de la discipline professionnelle.

(4) Cf. La note relative aux conditions de séjour des travailleurs marocains en France, p. 76.

(5) Cf. Le commentaire des récentes dispositions pour favoriser l'activité minière, p. 14.